Nations Unies A/57/729–S/2003/171

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
12 février 2003
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-septième session
Points 36 et 160 de l'ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

Lettre datée du 10 février 2003, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur plusieurs incidents survenus récemment dans la campagne terroriste palestinienne dirigée contre les citoyens israéliens.

Le 5 février, des terroristes palestiniens ont attaqué à l'arme automatique et à la grenade à main un poste des forces de défense israéliennes situé à Har Grizim. Le lieutenant Amir Ben-Arye (21 ans) et le sergent Idan Suzin (21 ans) ont été tués dans cet engagement et deux soldats ont été blessés. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, branche terroriste du mouvement El-Fatah du Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le Front populaire pour la libération de la Palestine ont tous deux revendiqué la responsabilité de l'attaque.

Hier matin, 9 février, l'explosion d'une voiture piégée près d'un poste des forces de défense israéliennes à Gush Katif a blessé quatre soldats. La voiture contenait 150 kilogrammes d'explosifs et 10 obus de mortier. Les trois terroristes qui s'y trouvaient – membres du Jihad islamique – ont été tués dans l'explosion.

Au cours des dernières semaines, Israël a par ailleurs réussi à déjouer des dizaines de tentatives d'attentat contre des cibles civiles. Le 28 janvier, jour des récentes élections générales en Israël, les forces de défense israéliennes ont fait échouer un certain nombre d'attaques terroristes, dont une tentative du Jihad islamique qui avait prévu de faire exploser simultanément quatre voitures piégées dans différentes localités en Israël. Les forces de défense israéliennes ont aussi empêché à plusieurs reprises le Hamas et le Jihad islamique d'envoyer en Israël, depuis Naplouse, les villages de Tamun et de Toubas et Gaza, des candidats à des attentats-suicide à la bombe.

03-24541 (F) 130203 130203

La semaine dernière, Israël a fait échec à une autre tentative d'attentat en arrêtant deux terroristes palestiniens dans le nord du pays. Les terroristes ont conduit le personnel de sécurité israélien à une ceinture d'explosifs du type de celles qu'utilisent les auteurs d'attentats-suicide, laquelle avait été cachée dans une mosquée. Les sapeurs israéliens ont réussi à retirer les 15 kilogrammes d'explosifs attachés à la ceinture – bourrés de clous et d'autres projectiles afin d'augmenter le plus possible la douleur et la souffrance des victimes – et à les faire exploser sans danger, évitant ainsi à des civils d'être blessés et à la mosquée d'être endommagée.

Ce qui précède ne donne qu'un aperçu des difficultés auxquelles se heurte actuellement le personnel de sécurité israélien pour tenter d'empêcher les attaques terroristes. Presque tous les jours, des membres de ce personnel déjouent une tentative d'attentat. Si Israël n'avait pas mis en place des mesures de lutte antiterroriste, des dizaines de terroristes palestiniens auraient réussi à s'infiltrer en Israël et d'innombrables innocents auraient perdu la vie. Ces exemples soulignent une fois encore, non seulement que les actions préventives menées par Israël sont absolument nécessaires, mais aussi que les dirigeants palestiniens continuent de ne rien faire pour empêcher les attaques terroristes provenant de leur territoire.

Plutôt que de prendre des mesures pour réprimer les actes de terrorisme – ce qu'ils ont l'obligation de faire en vertu du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que des accords conclus avec Israël –, les responsables palestiniens continuent, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, de manifester leur soutien à des actes de violence perpétrés contre des civils israéliens. Tant que les assassins sont glorifiés comme martyrs et que le fait d'attaquer des civils est considéré légitime, le phénomène du terrorisme palestinien ne peut que continuer, mettant en danger la vie des Palestiniens et des Israéliens et dressant des obstacles toujours plus grands sur la voie de la paix. Israël demande à la communauté internationale de bien signifier qu'elle rejette totalement les tactiques terroristes et d'insister pour que l'Autorité palestinienne agisse pour mettre fin à tous les actes de violence et de terrorisme, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international et des accords signés.

La présente lettre fait suite à de nombreuses lettres décrivant en détail la campagne de terrorisme palestinien qui a commencé en septembre 2000. Celle-ci atteste la stratégie terroriste criminelle dont les responsables palestiniens doivent être tenus responsables.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-septième session l'Assemblée générale, au titre des points 160 et 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Arye **Mekel**